

(29)

F. Comere & J. Capronnier,
Peintres-Verriers.

Bruxelles

251, rue Rogier.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SÉCULTURE
DE BELGIQUE

N^o 7

98

Bru. 16 Avril 1886

M. le Ministre de
l'Agriculture &c.

Depuis longtemps
la Commission d'histoire
a admis en principe
de s'opposer rigoureusement
à tout emprunt dans les
Collections du Musée de
l'Etat en faveur des
expositions quelconques.

En effet, en ce qui concerne
la plus haute importance,
le Musée, de manière
absolument ette règle
afin de soustraire les
œuvres des collections aux
accidents auxquels elles
sont inévitablement exposées
en pareilles circonstances

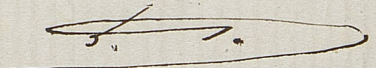
et en votre faveur ne par
en privé les artistes et les
amateurs.

Il y a eu d'instants
plus de raison ^{pour} de l'expectative
cette mesure en ce qui
concerne les cartons des
vitraux de l'Eglise de
St. Gudule demandés
par la Société centrale
d'architecture de Belgique,
que ces dessins, d'une
valeur réelle, sont de
très grande dimension
et dans des conditions telles
qu'il serait difficile
de les préserver ~~d'un~~
~~casier~~ ~~qui~~ ~~serait~~
~~le~~ ~~plus~~ ~~prudent~~ ~~de~~
opérations de placement.

Dans ce rapport, en
conclusion, M. Min,

ne pouvant répondre
favorablement à la
demande d'avis contenue
dans votre lettre du
6 de ce mois, celle des
Beaux-arts, N. 46/61.

hjn.

Le Président


Le Secrétaire,
R. S.

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS.

Bruxelles, le 6 Avril 1886.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 16561



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

répondre

Messieurs,

La Société Centrale d'architecture
de Belgique, qui organise une exposi-
tion de dessins, dans laquelle existera
une section rétrospective, désirerait
pouvoir disposer de différents dessins,
notamment ceux des vitraux de
St. Gudule.

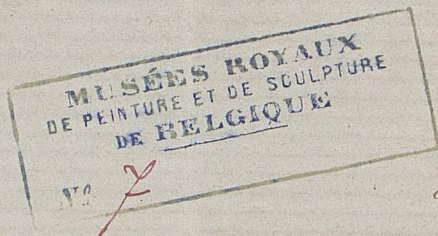
Je vous prie, Messieurs, d'avoir
bien voulu faire connaître si ces dessins
peuvent être prêtés à la Société
centrale d'architecture et à quelles
conditions.

Aguez, Messieurs, l'assurance de
ma considération distinguée.

Le Ministre.
Le Directeur général,
L. Van der Meulen

A la Commission
directrice des musées
de l'Etat, à
Bruxelles.

(86)
Bruxelles, le 4 Avril 1881
251, Rue Rogier.



Monsieur,

Comme suite à la dépêche du 8 Janvier 1880 (N° 7) que m'a adressée votre Commission, j'ai l'honneur de vous informer que je viens de terminer le complément des cartons d'un des vitraux de l'Eglise St. Gudule.

Bien que je ne m'étais engagé à ne faire ce travail qu'au trait, je l'ai poussé plus loin que je m'étais proposé, en indiquant toutes les ombres, et en le mettant à l'effet ce qui constitue un travail complet qui sans avoir la prétention d'imiter l'original comble entièrement la lacune.

Veillez m'indiquer, Monsieur, le jour et l'heure où je pourrai vous remettre ce nouveau carton ainsi que les deux rouleaux anciens qui m'ont été confiés, et dont vous devrez constater le parfait état.

En attendant votre réponse, agréez je vous prie l'assurance de ma considération distinguée.

A. B. Lapronnée

Monsieur le Secrétaire de la Commission des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique.

Cinquantième Anniversaire de l'Indépendance de la Belgique

EXPOSITION NATIONALE DE 1880

Exposition des Industries d'art en Belgique antérieures au XIX^e siècle

BULLETIN D'ADHÉSION

Remplir le présent bulletin, et l'adresser SANS AFFRANCHIR, à Monsieur le Président de la Commission de l'Exposition nationale, 25, rue du Trône, à Bruxelles. Ce bulletin doit parvenir à la Commission au plus tard le 31 octobre 1879.

NOM ET PRÉNOMS	QUALITÉ ET DOMICILE	NATURE DES OBJETS A EXPOSER	Nombre	ESPACE NÉCESSAIRE						OBSERVATIONS
				SUR SOL, SUR TABLE OU SUR COMPTOIR			CONTRE MUR OU CLOISON			
				LONGUEUR (Mètres)	LARGEUR (Mètres)	SURFACE (Mètres carrés)	HAUTEUR (Mètres)	LARGEUR (Mètres)	SURFACE (Mètres carrés)	
N. B. — Écrire bien lisiblement s. v. p.	Indiquer la rue et le numéro.	Donner le détail aussi complet que possible des objets à exposer.								
<p><i>Les Musées royaux de Peinture & de Sculpture des Belges</i></p>	<p><i>Bruxelles.</i></p>	<p>4 cartons ayant servi à l'exécution des vitraux de la Chapelle de la Kierge à l'église St Germe à Bruxelles - 1656.</p> <p>1^{er} Partie dans la partie supérieure: La Visitation de la Kierge - Au dessous: L'empereur Ferdinand III & sa femme Éléonore -</p> <p>2^{es} Partie supérieure: Le mariage de la St Kierge - Plus bas: L'empereur Léopold 1^{er}.</p> <p>3^{es} Partie supérieure: L'annonciation - Au dessous: L'archevêque Albert & sa femme Isabelle -</p> <p>4^{es} La Visitation: dans la partie inférieure L'archevêque Léopold Guillaume -</p> <p>Les trois premiers cartons sont dessinés par Charles Van Chulden, élève de Rubens. Le quatrième est dessiné par Jean de Lut Baer d'Anvers, peintre vitrier, qui a exécuté, sur verre, les quatre vitraux.</p> <p>Au carton n^o 2, il manque la partie centrale du haut en bas. M^{rs} J. B. Capromier, en a rétabli le tracé d'après les vitraux.</p>	4				12 ^m	4 ^m	-	chacun.

A Bruxelles le 23 Mars 1880.

Le Secrétaire,
A. P. ...

Le Président de la Commission directrice des Musées,
SIGNATURE: *Louis Tallant*

Bruxelles, le 16 Mars 1850

251, RUE ROGIER.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 7

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser
un bulletin d'adhésion que j'ai rempli.
J'ai soin d'y joindre un bulletin
en blanc dans le cas où vous désireriez
le recommencer.

Je verrai dans quelques jours
Monsieur le Baron de Vincke. Je
présenterai la question du placement
des cartons, dans le sens dont nous
sommes convenus.

Agriez, Monsieur,
l'assurance de mes meilleurs
sentiments

J. B. Caspary

Reçu des Honoraires royaux
 de Peinture & de Sculpture
 les volumes N^o 2 & 4 de la
 feuille N^o 2. Cartons exécutés
 par Van Thulden, pour
 l'Eglise de N. D. des
 S^{ts} Gildulf, à Bruxelles
 Brux. 12 Mars 1880.

J. B. Lafroment

Ainsi qu'un dessin
 moderne du portrait du
 principal personnage.

(22)

Bruxelles, le 11 Mars 1860

251, RUE ROGIER.

Lundi matin

Monsieur Henon

Comme suite à votre lettre du 9
j'ai l'honneur de vous informer que je
me rendrai, selon votre désir, demain
vendredi vers 3 heures de relevé, pour
constater le l'état des cartons que
vous devez me confier.

Agreez Monsieur

l'expression de mes sentiments
distingués

J. B. Cassinier

Paris. 9 Mars 1880

Mon cher Monsieur Cyprien

Mon occupation de l'Exposition me
retient un peu plus que d'habitude
mon premier plan facilement vous encastrer
avec plaisir en 4 jours - Le soir
dans le premier la nuit par carte postale -

Comme que la Commission
discutera à un l'honneur des
jours en inférieurs, les cartons
de vitrail que vous voulez
leur vous charger de compléter
si trouvent à votre disposition
au lieu de penser. Si
vous le désirez, en tous cas
vous jurez le moment opportun
je pourrais faire remettre ces
cartons chez vous, à moins
que vous ne préfériez que
vous les examiniez d'abord
afin d'éviter toute erreur
dans l'envoi des rouleaux
qui vous sont très utiles
pour votre travail.

Recell. je vous prie, cher
Monsieur, recevoir l'assurance
de mes meilleurs sentiments
Vry

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 7

no 7

20
Bruxelles le 8 Janvier 1880.

à Mr. S. B. Capronnier
Architecte - Peintre
251. Rue Royale.

Nous avons l'honneur
de vous adresser à Mr. le Ministre
de l'Intérieur la proposition
que nous vous avez soumise
en vue de compléter par un
dépens au profit celui des
cartons des vitraux de
l'Eglise de St. Gudule qui
présente une lacune travail
que nous vous l'obligeons
d'exécuter gratuitement
afin que ces cartons
puissent figurer dans
leur ensemble à l'exposi-
tion rétrospective
de l'art ancien.

Nous avons l'honneur
de vous informer, Monsieur,
que Mr. le Ministre vient

De nous autoriser, en
conséquence, à mettre à
votre disposition, les
deux cartons qui nous
sont nécessaires pour
le travail dont nous venons
bien vous charger.

Agm. - M. l'asp. des
M^{rs} C^{te} des dent.

Le Secrétaire.

J. H.

Le Président

2. 1.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 8434

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

~~ANNEXE.~~

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 31 Décembre 1879.

19

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 7

Messieurs,

Je vous autorise à charger M^{rs} Capromier,
aux conditions indiquées dans votre lettre du
23 de ce mois, de compléter par un dessin au
trait celui des cartons des vitraux de l'Eglise
de St Gudule qui présente un lacune et
de remettre tous les cartons à la Commission
qui a été chargée de l'organisation de
l'exposition retrospective de l'art ancien
en 1880.

Je Ministre de l'Intérieur,
G. Rolin-Jacquemyns

A la Commission Directrice des musées royaux de
peinture et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 7

(18)

Brux. 23 Dec. 1879

à Mr. le Ministre des
Intérieurs

Par votre lettre du 3
Sept 79, Ad^{re} des Beaux-arts,
N^o 3434 vous m'avez autorisé
à remettre à la Commission
chargée d'organiser l'Exposition
retrospective de l'Art ancien
en 1880, les cartons des
vitraux de l'Eglise des
S. S. Michel & Judeluf, qui
appartiennent au service de
l'Etat.

L'un d'eux est incomplet
et Mr. Capronnier, qui en
est chargé, s'y agit avec
intérêt de la restauration
de ce vitrail, propose
de remplacer la partie
manquante par un dessin
au trait; mais il s'agit

nécessaire pour le travail
qu'il s'engage à exécuter
gratuitement, de lui
confier le carton à compléter.

Nous prions qu'il
y a lieu d'accepter
avec empressement l'offre
obligeante de cet artiste
& nous nous prions
M^r le M^{re} de vouloir
bien nous dire si rien
ne s'oppose à ce que
nous mettions à sa
disposition le Carton
dont il s'agit

Agr.

Le Président
Le Secrétaire.

W. H.

H. S.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 8434

Bruxelles, le 3^e y^{bre} 1879.



N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.
SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous infor-
mer qu'à la demande de la commission
d'organisation de la 4^{ème} section de l'exposition
nationale de 1880, j'ai autorisé ce collège
de faire figurer dans l'exhibition des
industries d'art antérieures au XIX^e siècle,
les cartons qui ont été dessinés par Jan
Egualden pour les vitrines de St^e Gudule
et qui font partie des collections des musées
de l'Etat. Je vous prie, Messieurs, de
bien vouloir mettre ces cartons à la
disposition de cette commission.

Pour le Ministre,
Le Secrétaire Général,

Melliez

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de sculpture.
(M^r Gallait, président).

Le 22 août 1867

(16)

Monsieur,

J'ai besoin du premier vitrail, de
la chapelle de la Vierge, représentant
la présentation au temple, vitrail composé de
cinq rouleaux. dites-moi je vous prie le jour
et l'heure qui vous conviendra pour venir
prendre les rouleaux, je vous rapporterai les
autres en même temps pour que vous puissiez
les vérifier.

Recevez je vous prie Monsieur Ménon,
l'assurance de mes sentiments respectueux

Alf. Caproni

Le 15 Mars 1867.

15

J. B. GAPRONNIER

Rue Rogier 246

BRUXELLES

Monsieur Sténou,

Nous continuons la restauration des vitraux de la chapelle de la Vierge. nous avons besoin de la fenêtre N^o 2. (fenêtre où il manque un rouleau.)

Veuillez, je vous prie Monsieur, nous dire le jour et l'heure où nous pourrions passer au musée pour prendre ce carton; nous profiterons par la même occasion pour vous rapporter la fenêtre N^o 3, qui est encore en notre possession.

Avec, je vous prie Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération,

Alf. Capronnier

Le 28 novembre 1866.

(14)

J. B. CAPRONNIER

Rue Rogier 246

BRUXELLES

Monsieur Steeno,

Veuillez me dire le jour et l'heure où
je puis venir vous rapporter les cartons du
vitrail qui vient d'être achevé. Les autres vitraux
ne devant être restaurés qu'au printemps, je
n'en ai donc pas besoin pour le moment.

Agnez, je vous prie, mes salutations
respectueuses,

Alfr. Capronnier

Perwez, ce 8 Mars 1866

(13)

Monsieur ..

Conformément à l'autorisation
de M^r le Ministre, veuillez vous
charger de faire prendre au M^{onsi}
Paul l'état de fortune que vous est
nécessaire pour la restauration de la
Verrière.

Reuz, Messieurs, mes sincères salutations

Le Secrétaire Trésorier

[Signature]

ad in regulis

Plein

10 Mars 1866 — de Jonckhe 5 Paul.

12 Jullin 4 3^e 4 5 4

15 Mars 4 2^e 4 4 4

5 7^o 1867 1^{er} 4 5 4

Remise le 22 Août 1868.

Brux. le 8 Jan 1864 (12)

à Mr le Ministre de
l'Int^r.

Après avoir pris com-
-munication Des motifs
qui font désir au Conseil
de fabrique de l' Eglise de
St. Michel & Gudule de
pouvoir disposer Des Cartons
de vitraux de la Chapelle de
la Vierge & par suite du
désir que vous exprimez
la Commission n'a pas cru
devoir maintenir la propo-
-sition qui elle a eu l'honneur
de vous faire le 2 etant
d' - Nous concevons,
en conséquence, à la disposition
de Mr. Capronnier, les cartons
qu'il désire recevoir en
communication, mais nous
espérons, Mr le Ministre
que cet artiste distingué
appréciera l'importance
des ouvrages qui lui seront
confiés & n'osera à
prendre toutes les pré-
-cautions nécessaires pour
en assurer la Conservation.

Nous joignons à la

présentes la lettre de C. de
Fabrique de l'Eglise des Sts
Michel & Gudule qui vous
nous a été transmise par
votre dépêche du 6 & du 27
Dec. du 18. A. N. n. 3741
3812.

Ag. Le Président
Le Secrétaire J. J. Turvey

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

6^{de} 1864.

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 3/41
3812.

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

1 ANNEXE

SOMMAIRE.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 7

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 2 août
O^{er}, N^o 7, j'ai l'honneur de vous communiquer
une lettre par laquelle le Conseil de fabrique
de l'église des S. S. Michel & Gudule insiste
pour que les cartons des vitraux de la
Chapelle de la Vierge soient confiés à
Domicile au Sieur Capronnier.

Vous jugerez sans doute, Messieurs,
qu'il y a lieu de déférer aux nouvelles
instances du Conseil de fabrique précité.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alexandre Dumas

À la Commission administrative
du Musée Royal de peinture.

Copie
no.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 7

Bruxelles, ce 27 Août 1864

10

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

En vous accusant la réception de votre
lettre du 18 C^t, répondant à la nôtre du 7 Août 64,
nous avons l'honneur de vous faire remarquer qu'elle
ne rencontre qu'un D^r point de notre demande
et qu'elle passe sans silence l'autorisation sollicitée
de remplacer par des fonds gris, les fonds bleus actuels
des vitraux de la Chapelle de la Vierge, dans le but
de rétablir ceux-ci dans leur état primitif. Per-
mettez-nous de renouveler notre demande et de vous
appeler que notre lettre du 7 Août signalait déjà
l'urgence d'une solution pour le motif que l'écono-
mie des travaux exige que les vitraux puissent être
replacés en même temps que l'un restaurera les
fenêtres frontales.

En ce qui concerne votre dépêche même,
voici les observations présentées par M^r Capronnier.

« Pour faire un travail complet, il est
« indispensable que j'aie dans mes ateliers les cartons
« originaux. Transporter une partie de mon atelier
« au Musée pour opérer d'après les originaux
« est une mesure impraticable; en leur une copie
« c'est s'exposer à n'avoir qu'une copie imparfaite
« et défectueuse, et à rendre, par suite, la restau-
« ration moins méritoire, sans parler du dépense
« de copier. Je suis prêt à justifier de plus près
« de qui de droit la nécessité d'avoir les cartons
« à domicile et à indiquer les moyens conservateurs
« à employer. »

En présence de cette Déclaration, per-
mettez-nous, Monsieur le Ministre, d'insister sur
notre demande et de vous prier d'entendre M^r
Capronnier, si vous le jugez utile.

Nous croyons, du reste, devoir vous
faire remarquer que la fabrique n'a cédé
ces cartons à l'Etat, qu'à la condition
expressément reproduite dans l'arrêté royal du 30
Juin 1838, 2^e D^r, N° 19457, qu'elle pourrait

un avoir toujours communication, pour la
restauration des vitraux, ce qui dans la suite
impliquait une communication à domicile
qui antérieurement n'avait toujours été
accordée par la Fabrique à M. Capronnier
dans ses précédentes restaurations.

Veulley, le 11 Mars 1882, de
par la Fabrique
Le Secrétaire
(Signé) L. Berdm.

Brux. 2 Août 1864

Monsieur le Ministre des
Affaires Intérieures.

Par votre lettre du 15
Juillet, Dir. des B. m. et
N^o 3741, vous nous priez
3812'
de faire remettre à votre
Département, afin de satisfaire
au Vœu qui vous est exprimé
par le Conseil de fabrique de
l'Église des S^{ts} Gaudulphus, les
cartons originaux des vitraux
de la Chapelle de la Vierge.

Ces cartons, exécutés
de grande et d'excellente
main, ont une grande valeur
artistique et nous sommes
à notre misère si nous
vous laissons ignorer, M^r
le Ministre, le danger qu'il
y aurait à communiquer ces
cartons hors du Musée des
B. m. et d'arts, aussi suscep-
tibles de se détériorer
quelque soient les précautions
que l'on prendra. Nous

Et vous à cette occasion
devoir appeler votre attention
sur le rapport que nous
avons adressé à l'un de
vos Prédécesseurs le 20
Avril 1856, à propos
d'une demande analogue
soumise par M. Capronnier.

Vous jugerez sans doute
comme nous, M. le Maire,
que si on n'inspectait les
Conseils de fabrique ou
l'artiste chargé de la res-
tauration des vitraux de la
Chapelle de la Vierge, on
examinera de près sur
cette matière. Nous nous
~~ferons un devoir de~~
faciliter, ^{autant que possible,} ~~autant que possible,~~
~~sera un motif de base~~
~~notre position les échelles~~
que l'on désire faire.

Agr.

Le Président

Le Secrétaire

B. H.

F. J. Vardé

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 11 juillet 1864.

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 7

N° 3441

3012

N. B. Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier de
vouloir bien faire remettre à mon départe-
tement les cartons des vitraux de la chapelle
de la vierge de l'église des S. S. Michel &
Gudule, qui ont été déposés au Musée
royal de Peinture.

Ces objets sont réclamés par le conseil
de fabrique de cette église, qui se propose
de faire apporter aux dits vitraux certaines
modifications qui ont été jugées nécessaires.

Agnez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alexandre Benoit

A la Commission administrative
du Musée royal de Peinture &

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.
— — —
DIRECTION GÉNÉRALE
des
Beaux-Arts, des Lettres
et des Sciences.

Bruxelles, le 2 Juillet 1864

Monsieur le Secrétaire,

Je vous prie de vouloir bien me
faire savoir si le musée de peinture
se trouve en possession des cartons qui
ont servi en 1836, à la restauration
des vitraux de la Chapelle de la
Vierge, à l'église des S.S. Michel et
Gudule.

9
en 1856
sans doute?

Veillez agréer, Monsieur le
Secrétaire, l'assurance de ma parfaite
Considération.

aut

Le Chef de Division
G. G. de Directeur des Beaux-Arts.

Delmar

A Monsieur le Secrétaire du Musée Royal
de peinture, à Bruxelles.

Brunella, le 30 avril 1856

a^r M^r de Villiers, de l'Instⁿ.

Par votre exposé de ce jour
du 29 avril, au D^r de l'Instⁿ N^o 8454,
vous avez bien voulu renvoyer
à notre avis une lettre par
M^r Caprignier, tendante à
obtenir en prêt les cartons
du vitraux de la Chapelle de
la Vierge, à l'Eglise de St
Gabriel.

Cette demande ne nous
semble pas devoir être
recueillie, M^r de Villiers, parce
qu'il peut y avoir du danger
à communiquer hors de
l'Établissement des objets d'art
appartenant au domaine de
l'État, et nous pourrions même
qu'il eût convenu d'interdire
d'une manière absolue le
prêt de quelque ouvrage que ce
soit. Malgré tous les soins
que M^r Caprignier s'engage
-ravit à prendre pour la
conservation de ces cartons,
on ne peut répondre cepen-
-dant que l'on s'en occupe

LE GOUVERNEMENT ROYAL
LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS.

2
3

ne visent à se dériver
ou à s'égaler. Nous
ferons remarquer en outre
que ces dessins sont d'une
nature à s'effacer très
facilement et qu'il vaudra
mieux, en les exposant
de prendre ~~certain~~ ^{beaucoup de} précau-
tions.

Mais nous ne voyons
aucun inconvénient à ce que
Mlle. Capronnier & ses
sœurs comme ^{meilleure} les cantons
des Vétans de l'Église de
St. Gabriel, et nous nous
ferons un plaisir de leur
accorder toutes les facilités
désirables pour l'accom-
plissement de leurs recherches.

Veuill. agr.

Le Président

Le Secrétaire

[Signature]

[Signature]

MINISTÈRE
de l'Intérieur.

Bruxelles, le 23 avril 1856

7

1^{re} DIVISION. 1^{er} Sect
N^o 8434



1 ANNEXE

Renvoyé à l'avis de la Commission
Administrative du Musée Royal
de Peinture et de Sculpture la
requête ci-jointe de M^{lle} Capronnier
tendant à obtenir en prêt le carton
des vitraux de la Chapelle de la
Vierge à S^{te} Gudule.

Louis David.
son Esquisse et son temps
par Deluc d'Angers.
David - David.

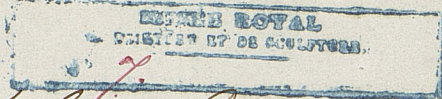
POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Le Secrétaire général,

Lo Huruy

À la Commission administrative du
Musée Royal de Peinture et de Sculpture

Brunello, le 8 Avril 1856. ⁽⁴⁾



à M^{rs} Vandenbosch, Directeurs
au Ministère de l'Intérieur

Le Musée royal possède les cartons
originaux des vitraux de la Chapelle de
la Vierge à l'Eglise de St Gudule. Les
fabriques se proposent de faire dans peu de
temps quelques réparations de ces vitraux
et les cartons seront absolument nécessaires.
D'un autre côté, dans l'ouvrage que nous
publions sur la peinture sur verre par
M^{rs} Lox et moi, nous désirons publier un
de ces vitraux comme un des plus beaux
types des vitraux du XIII^e siècle.

Pour les motifs qui précèdent, il nous est
presqu'indispensable d'avoir à notre dispo-
sition dans notre atelier, les cartons en
question, et je vous en sollicite de votre bon
plaisir, de me donner l'autorisation en
consequence.

J'en ai parlé à M^{rs} Combe de Beaufort
qui n'y voit aucun obstacle.
Veuillez agréer M^{rs}
(Signé) J. B. Capronnier.

Bruxelles, le 12 Mai 1849.

à M^{re} le Ministre des
Intérieur.

N^o 7
en

M^{re} le Minist.

Pour Satisfaire au desir
^{En réponse à}
exprimé par votre lettre du
20 fév^r d, nous avons l'hon-
neur de vous informer que
M^{re} Collège, M^{re} Naves, a
pris possession au nom de
^{Gouvernement}
~~Notre Commission~~, des Cantons
de Vitruans de l'Eglise de S^{te}
Michele & Gudule, qui, nous
seront d'une convention passée
conclue entre elle et l'Etat
appartenant ^{actuellement} au Gouvern^{em}t

mai 1849
n^o 658

Agreez, M^{re} le Ministre
l'assurance de notre haute
Considération.

Pour Les Comm^{is} ^{ou} ^{de}

J. Servat

ROYAUME
DE
BELGIQUE.

Musée Royal
DE
TABLEAUX.

N^o 7

Annexe

amp

Bruxelles, le 9 Mars 1849.

à M^r Navez, Membre
de la Commission Administra-
tive du Musée de Tableaux.

N^o 2

J'ai l'honneur de vous
informer que par suite de
l'invitation que la Commission
a reçue de M^r le Ministre des
Intérieurs, elle vous a délégué
à l'effet de prendre possession
des cartons des vitraux de
l'Eglise des S^{ts} Michel &
Gudule que la Fabrique de
cette Eglise possède & qui ap-
partiennent actuellement au
Gouvernement aux termes
d'une convention ^{arrêtée} entre la
Fabrique & l'Etat.

Je saisis cette occasion
pour vous prier d'agréer,
M^r l'expres. de mes
S^{ts} respects. Les plus distingués.

Le Secrétaire-adj.

V. H. Z.

111.
N° 1802 de Dép. 14^{me} Série.

BRUXELLES, LE 20 février 1843. (1)

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

6^e DIVISION.

N° 1375.

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, ainsi que le N° d'enregistrement.

ANNEXE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de prévenir la fabrique de l'église de Ste Gudule, que vous viendriez prendre possession des cartons des vitraux que possède la dite fabrique, et qui, aux termes de la convention arrêtée entre elle et l'Etat, appartiennent au Gouvernement.

Veillez, je vous prie, faire prendre ces objets le plus tôt possible.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
W. VAN DER STAMPEL

A Messieurs les Membres de la Commission administrative du Musée Royal des Beaux-Arts.

W. Van der Stempel